



SCHÉMA RÉGIONAL 2017-2025

Mobilité durable
Tourisme actif
Itinérance



édito

« La mobilité à vélo économise nos ressources naturelles et apaise nos villes. Elle préserve notre santé et stimule notre économie. Il est temps de lui faire une place dans notre système de transports. Cette ambition, que traduit le schéma régional des véloroutes 2017-2025, fait partie des objectifs du Plan climat que j'ai fait adopter en décembre 2017. Je veux que la Région Sud – Provence-Alpes-Côte d'Azur, coordinatrice de l'intermodalité sur son territoire, ait ainsi une COP d'avance! »

Renaud MUSELIER
Président de la Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur,
Député européen



Définitions

Véloroute

Les véloroutes sont des itinéraires jalonnés qui permettent aux cyclistes de se déplacer confortablement et en sécurité sur de grandes distances. Elles comportent des voies dédiées au vélo (voies vertes, pistes cyclables...) et des routes à trafic modéré (voirie « normale », zones 30...).

Voie verte

« Route exclusivement réservée à la circulation des véhicules non motorisés, des piétons et des cavaliers » (code de la route).

Intermodalité

Utilisation de plusieurs modes de transport au cours d'un même déplacement, dont un transport collectif. Cette intermodalité avec le vélo passe par une amélioration des voies cyclables vers les gares et pôles d'échange, la fluidité de circulation et le stationnement des vélos dans ces lieux, l'embarquement des vélos à bord des trains, cars...



Enjeux

Usage du vélo

- 17 millions de français pratiquent régulièrement le vélo, dont 3 millions au quotidien.
- 3 millions de vélos sont vendus par an en France.

Le vélo, c'est tendance !

- C'est le moyen de se déplacer en ville le plus efficace : plus de 50% des trajets font moins de 3km, soit 15 minutes à vélo.
- Il pèse peu sur le budget des ménages.



Bien-être, naturalité, activité physique douce, itinérance connectée...

Le vélo améliore la santé

- Lutte contre la sédentarité, réduit l'absentéisme des salariés d'un jour par an.
- Il ne dégrade pas la qualité de l'air.
- Il diminue les accidents et les nuisances sonores en ville.
- 5,6 milliards d'euros de dépenses de santé économisés par an en France grâce à la pratique du vélo en 2012, avec une part modale de 2 à 3%.

Un levier de la transition énergétique

- Vélo + train, vélo + car sont des combinaisons gagnantes. 30 à 40% des cyclistes itinérants utilisent les transports collectifs pour se rendre à leur point de départ (contre 10% en moyenne nationale).

Une région forte de nombreux atouts pour devenir un territoire d'excellence pour le vélo

- Une attractivité touristique internationale.
- Une population importante à desservir.
- Une notoriété forte auprès des cyclistes : Provence, littoral, Alpes, Rhône...

Des secteurs déjà fréquentés, des professionnels et institutionnels du tourisme expérimentés

Opportunités

Pour le cadre de vie

- La véloroute valorise le patrimoine naturel et culturel local et renforce l'attractivité du territoire. Elle encourage la pratique des déplacements actifs par toutes et tous.

Une efficacité économique avérée

- La véloroute structure un tourisme durable et stimule les retombées économiques de l'itinérance à vélo. L'itinérant dépense en moyenne 25% de plus qu'un touriste, soit 70€ par jour et par personne.
- Une faible empreinte écologique et des coûts d'aménagement modestes.
- Le chiffre d'affaires du tourisme à vélo en France est d'1,9 milliard d'euros et engendre 16 500 emplois (source Atout France 2009).



L'itinérant dépense en moyenne 25% de plus qu'un touriste, soit 70€ par jour et par personne.



Schémas cyclables européen et national

EuroVelo

Infos : www.eurovelo.org

- 14 EuroVelo
- 45000km ouverts en 2017
- 70000km prévus en 2020



Schéma national des véloroutes et voies vertes

Infos : entreprises.gouv.fr/tourisme/tourisme-a-velo

- 50 véloroutes
- 13600km ouverts en 2017
- 22000km prévus en 2020
- Promotion et services « Accueil Vélo » pilotés par France Vélo Tourisme (francevelotourisme.com)



Le réseau régional des véloroutes



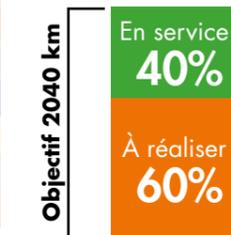
Véloroutes d'intérêt régional

	km total	km à aménager	% en service
EuroVelo 8 - La Méditerranée à vélo	455	245	46
EuroVelo 17 - ViaRhôna	135	35	100
V65 - Nice - Les Saintes-Marie-de-la-Mer	460	310	33
V861 - Via Venaissia	60	45	25
V862 - Val de Durance	415	360	13
V863 - Autour du Luberon à vélo	236	0	100
V864 - Pertuis - Aix-en-Provence - Marseille	70	70	0
V865 - Véloroutes des Pignes	200	200	0
V2607 - Pierrelatte - Valréas - Nyons	10	10	0

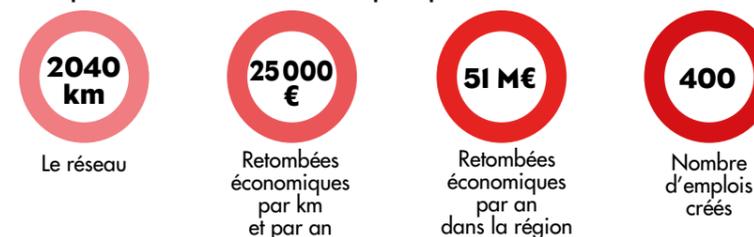
Dates clés

1995	EuroVelo
1998	Schéma national
1996	Création de Vélo loisir en Luberon
Années 2000	Diffusion des voies vertes
2007	Schéma régional
2013	Comité d'itinéraire de la ViaRhôna
2016	Comité d'itinéraire de la Méditerranée à vélo
2017	Déploiement d'Accueil Vélo

Avancement du réseau en 2017

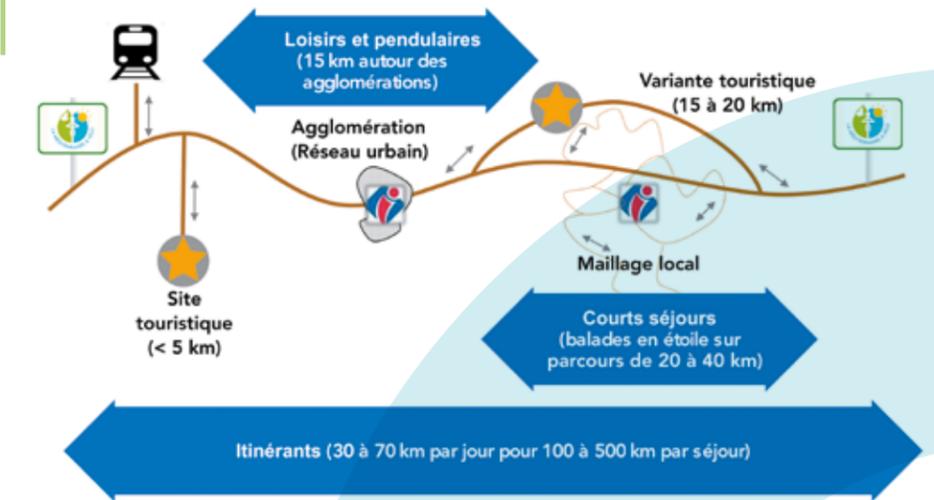


Perspectives socio-économiques pour 2025



Le public des véloroutes

Les véloroutes développent plusieurs types de déplacements



Profil et attentes des usagers

Les véloroutes sont principalement utilisées par leurs riverains et par des touristes, notamment pour des voyages longue distance.



Proposer des services aux cyclistes avec Accueil Vélo

Infos : francevelotourisme.com/contenus/pied-de-page/accueil-velo-pro

Accueil Vélo garantit un accueil adapté aux besoins des cyclistes chez des prestataires situés à moins de 5 km des véloroutes.

Les véloroutes facilitent aussi les déplacements utilitaires quotidiens.

Accueil Vélo : une marque collective

- 1- France Vélo Tourisme gère la marque Accueil Vélo.
- 2- En 2017, elle désigne la Région comme organisme pilote.
- 3- À partir de 2018, la Région autorise des organismes locaux de tourisme à devenir évaluateurs.
- 4- Ces évaluateurs confient l'usage d'Accueil Vélo à des prestataires, après contrôle des services attendus.



Offrir aux clientèles cyclistes une marque unique, simple et lisible sur l'ensemble du territoire national



Coûts de réalisation

Evolution des coûts estimés entre 2011 et 2017 (source: Région)

**2011
2014** Des projets essentiellement en site propre

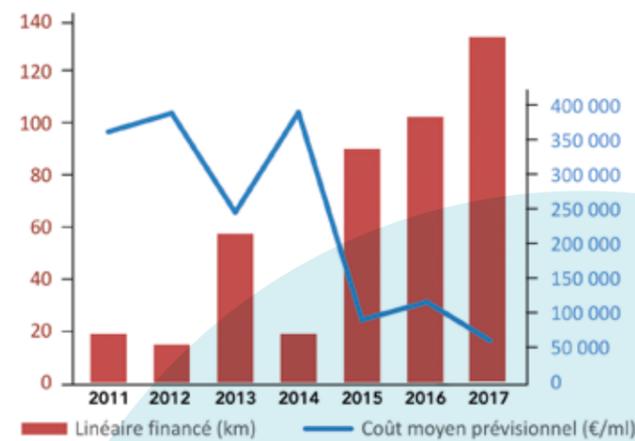
- 27,5km financés en moyenne par an
- Coût moyen: 348 000 €/km

**2015
2017** Des projets mixtes, en site propre et voirie partagée

- 110km financés en moyenne par an
- Coût moyen: 92 000 €/km

**2016
2017** 5,36 millions d'euros engagés par la Région pour soutenir la mise en chantier de 204 km de véloroutes

Évolution du linéaire de Véloroutes financé par la Région (km) et du coût moyen estimé (€/km) de 2011 à 2017



Tendance: des itinéraires aménagés plus vite, au coût et à l'empreinte écologique réduits

- Hors agglomération: jalonnement de continuités sur routes partagées pour stimuler la fréquentation itinérante, en attendant les aménagements définitifs.
- Des voies vertes pertinentes pour séparer les cyclistes d'un trafic motorisé intense et/ou à vitesses élevées, et qui incitent enfants et adultes peu habitués à la pratique du vélo à se mettre en selle.
- La diffusion des zones 30, cédez-le-passage cycliste au feu, chaussées à voie centrale banalisée, zones de rencontre... (voir publications du Cerema: territoires-ville.cerema.fr).

Financements de la Région

Le cadre d'intervention pour la réalisation des véloroutes permet:

- Le financement des véloroutes du schéma et des liaisons vers les gares portes d'entrée des itinéraires
- Le financement de stationnements pour les vélos dans ces gares

Principaux taux d'intervention appliqués:

- Études: 50%, plafond de subvention de 38 000 €
- Acquisitions foncières: 20%, plafond de subvention de 40 000 €/km
- Travaux: 30%, plafond de subvention de 120 000 €/km
- Stationnement: 50%, plafond de subvention par place de 250 € (accès libre) à 500 € (contrôle d'accès)

Contrats de plan

Contrat de plan interrégional État-Région « Plan Rhône » 2015-2020
3,6 millions d'euros programmés par la Région pour la réalisation de la ViaRhôna.

Contrat de plan État-Région (CPER) 2015-2020
4,5 millions d'euros programmés par la Région et 3 millions d'euros par l'État pour la réalisation des autres véloroutes régionales.



Quelques pistes pour une réalisation plus rapide, continue et progressive des véloroutes

Organiser des comités d'itinéraire, selon les exemples de:

- La Méditerranée à vélo (lamediterraneeavelo.org)

850 km En France
5888 km au total

21 partenaires en 2018: Région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur (pilote), 8 Départements, 12 Intercommunalités.
Convention de partenariat et de financement 2016-2018

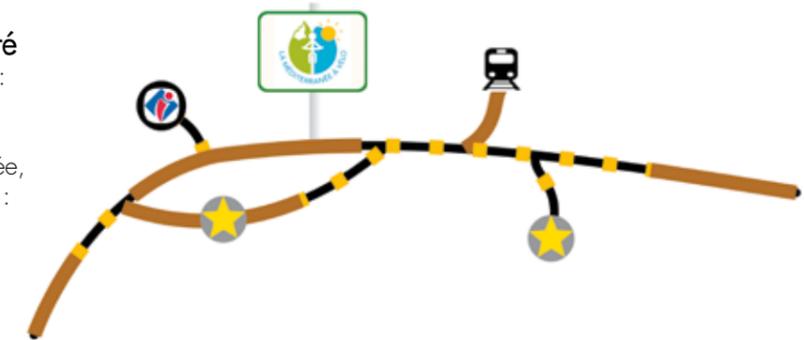
- La ViaRhôna (pro.auvergnerhonealpes-tourisme.com/viarhona)

815 km En France
1115 km au total

Trois Régions partenaires: Auvergne-Rhône-Alpes (pilote), Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie + soutien du Plan Rhône.
Convention 2015-2017. Relance en cours.

Aménager des itinéraires de continuité

Principe de continuité sur La Méditerranée à vélo: en pointillés, les parties qui connectent les parties aménagées et les lieux de services aux usagers. Pour un très faible coût, la fréquentation engendrée, même modeste, démontre l'intérêt de la véloroute: nouvel équipement de loisir pour la population locale, apport économique...



Réaliser des schémas directeurs de signalisation

Pour les véloroutes qui ne bénéficient pas de coordination d'ensemble (V65, Val de Durance-V862, Véloroute des Pignes - V865, V864), la réalisation d'un schéma directeur de signalisation peut offrir un premier sujet de travail collectif aux acteurs de l'aménagement et des services. Il donne une vision globale d'un itinéraire aux acteurs concernés. La réalisation de cet outil est peu coûteuse, elle peut être menée par une petite équipe projet (voir exemple de La Méditerranée à vélo) ou externalisée (voir exemple de la ViaRhôna).

Références:

lamediterraneeavelo.org/fileadmin/user_upload/eurovelo8/Boite-outils/AtlasSchemaDirecteur_Dec2016.pdf
pro.auvergnerhonealpes-tourisme.com/article/viarhona-guide-de-la-signalisation

Suivi et évaluation: plusieurs outils à développer ou à utiliser

- Pour pouvoir mettre en œuvre les outils d'évaluation décrits ci-dessous, les véloroutes doivent être dotées de compteurs automatiques.
- Suivre les aménagements: l'observatoire national des véloroutes et voies vertes⁽¹⁾
- Suivre la demande: plateforme nationale des fréquentations⁽²⁾
- Étude de retombées socio-économiques des véloroutes⁽³⁾

Références:

⁽¹⁾departements-regions-cyclables.org/observatoires/observatoire-national-des-veloroutes-et-voies-vertes/
⁽²⁾departements-regions-cyclables.org/observatoires/plateforme-nationale-de-frequentation/
⁽³⁾departements-regions-cyclables.org/ressources/categorie/documents-techniques/page/4/#/resource-manuel-de-reference-eurovelo-6-evaluation-frequentations



Contacts

Région Sud – Provence-Alpes-Côte d'Azur

Direction des infrastructures et grands équipements / Service grands équipements
04 91 57 54 74 - veloroutes@regionpaca.fr

Direction de l'attractivité, du rayonnement international et de l'innovation / Service attractivité et tourisme
04 91 57 54 60/61 - tourisme@regionpaca.fr

Comité régional du tourisme : tourismepaca.fr
04 91 56 47 00 - information@crt-paca.fr

Références

- Version détaillée de ce document : regionpaca.fr/se-deplacer/les-grands-projets-dinfrastructures-de-transport

Ressources

- Sites internet des conseils départementaux, intercommunalités, communes, agences de développement touristique, offices de tourisme...
- Baromètre du tourisme à vélo 2017 : entreprises.gouv.fr
- Départements et Régions Cyclables : departements-regions-cyclables.org
- Association Française des Véloroutes et Voies Vertes : af3v.org
- Club des villes et territoires cyclables : villes-cyclables.org
- Fédération Française des Usagers de la Bicyclette : fub.fr

